



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023, tenue en mode hybride, le 20 juin 2023.

0. **Ouverture de l'assemblée**

La présidente du Réseau plein air Québec, madame Natalie Matthon, souhaite la bienvenue aux membres et aux invités et déclare l'assemblée ouverte à 12:02.

1. **Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

Un avis de convocation a été envoyé par courriel à tous les membres en règle dans les délais prescrits.

2. **Vérification du droit de présence et constatation du quorum**

Les membres présents forment le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée. La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée.

3. **Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

Résolution AGA 2023-1

« Il est proposé que Natalie Matthon agisse à titre de présidente d'assemblée et Émilie Saulnier-Burelle à titre de secrétaire d'assemblée. »

proposée par : Claude Alexandre Carpentier

appuyée par : Marie Huot

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Résolution AGA 2023-2

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

proposée par : Sébastien Gilbert-Corlay

appuyée par : Claude Alexandre Carpentier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2022**

Résolution AGA 2023-3

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2022 tel que présenté. »

proposée par : Claude Alexandre Carpentier

appuyée par : Jean-Luc Caillaud

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2022**

Aucun point de suivi ne découlait de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2022.

7. **Présentation du bilan annuel des activités**

La direction générale fait une présentation du rapport annuel du RPAQ. Elle demande s'il y a des questions sur les dossiers et activités de la corporation depuis la dernière assemblée générale et dépose le rapport annuel.

Le conseil d'administration et les membres présents en profitent pour remercier le bon travail de l'équipe du RPAQ.

8. **Présentation des états financiers 2022-2023**

Annick St-Denis, directrice générale du RPAQ, présente le rapport de l'auditeur indépendant et les états financiers.

Résolution AGA 2023-4

« Il est proposé de :

a) recevoir les états financiers de la corporation pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2023; et

b) de recevoir le rapport de l'auditeur indépendant sur ces états financiers. »

proposée par : Marc-Antoine Mauger

appuyée par : Suzanne Lareau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente d'assemblée fait une courte pause pour faire un tour de table et présenter les membres du CA et les membres présents.

9. **Nomination d'un vérificateur indépendant**

Résolution AGA 2023-5

Étant donné le travail satisfaisant de la firme, et sur recommandation

« Il est proposé que la firme ASBL soit désignée comme expert-comptable du RPAQ pour l'année financière 2023-2024. »

proposée par : Sébastien Gilbert-Corlay

appuyée par : Ève-Marie Frappier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **Élection du président et du secrétaire d'élection**

Résolution AGA 2023-6

« Il est proposé que Natalie Matthon agisse en tant que présidente d'élection et Annick St-Denis en tant que secrétaire d'élection. »

proposée par : Suzanne Lareau

appuyée par : Marc-Antoine Mauger

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. **Rapport du comité de mises en candidature**

La présidente sortante remercie les membres du comité ayant analysé les candidatures, soit Marc-Antoine Mauger et Annick St-Denis. Natalie Matthon faisait également partie du comité.

Annick St-Denis remercie également le travail et l'implication de Natalie Matthon, Claude Alexandre Carpentier, Alexandra Gilbert et Suzanne Lareau au sein du CA du RPAQ.

Conformément à l'article IV-3 des Règlements généraux, un comité ad hoc du conseil d'administration a validé l'admissibilité des candidatures.

Le comité recommande toutes les candidatures déposées en date du 20 mai 2023 pour combler les 4 postes d'administrateurs vacants.

12. **Élection des administrateurs**

Le rapport du comité de mises en candidature étant déposé, la présidente demande s'il y a d'autres candidatures.

Aucune autre candidature n'ayant été présentée, celle-ci déclare les mises en candidatures closes.

Une élection étant nécessaire, les candidats disposent de 2 minutes pour se présenter et expliquer leur motivation à siéger au sein du CA du RPAQ. Laura Fée Langlois disposant d'une procuration de Marie-Christine Lessard, fera cette présentation en son nom.

Un lien a été partagé par courriel avec les membres votants afin d'accéder à la plateforme de vote. Ils doivent voter pour 4 candidats dont minimalement 2 candidats indépendants. Laura Fée Langlois disposant d'une procuration de Marie-Christine Lessard, votera en son nom. Les bulletins non conformes seront rejetés.

Une fois les votes dépouillés, la présidente d'élection dévoile les résultats et déclare les 4 administrateurs, Marie-Christine Lessard, Camille Gagné-Raynauld, Natacha Lortie et David Mephram, ÉLUS PAR LES MEMBRES.

13. **Varia**

Aucune affaire nouvelle.

14. **Levée de l'assemblée**

Avant de déclarer la levée de l'assemblée, la présidente demande s'il y a des questions.

Les participants n'ayant plus de questions, et l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever la séance à 12:20.



Signature de la secrétaire



Signature de la présidente